

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 24 AOÛT

AVERTISSEMENT

Voici un petit exposé de la fraude électorale à prévoir pour les élections prochaines. Il nous est fourni par des journaux républicains dissidents qui doivent s'y connaître en fait de fraude. Elevés et longtemps nourris dans le sérail, ils doivent s'y connaître. Nous ne disons pas que cet exposé ne soit pas empreint d'une certaine exagération. Mais il ne faut pas oublier que nous avons affaire à des Constans et à des Thévenet. Et de ces gens-là on peut tout attendre et par conséquent tout craindre. Un bon averti en vaut deux.

Des instructions de M. Constans à ses préfets il résulte, dit l'*Intransigeant* :

« Les cartes électorales seront envoyées par la poste; les facteurs, qui ne seront pas chargés d'en demander reçu, les déposeront chez les concierges ou chez les voisins. La plupart de ceux-ci les remettront sans doute fidèlement aux destinataires, surtout lorsqu'ils les sauront capables de réclamer; mais, d'autres les laisseront trainer; les prendra qui voudra. Les agents électoraux, ceux du moins qui ne croient pas avoir à craindre les procureurs de la République, organiseront ainsi facilement des bandes de ramasseurs de cartes sans emploi. Ce sera autant de voix de plus pour les candidats officiels.

« Les fraudeurs ne risqueront pas grand chose. Ils regarderont dans la salle de vote et n'y pénétreront que lorsqu'ils seront sûrs qu'aucun révisionniste les connaissant ne s'y trouve. Et si, plus tard, il était constaté qu'on a fait voter un malade, un absent ou un mort, on ne saurait comment convaincre judiciairement le coupable qui n'aurait laissé aucune trace.

« D'autres cartes électorales, ne trouvant pas leurs destinataires, seront rapportées à la mairie. La fraude sera plus facile encore à organiser. Le président du bureau profitera d'un moment où aucun électeur indiscret ne se trouvera dans la salle pour glisser dans l'urne un gros paquet de bulletins, qu'il aura précédemment comptés, afin de pouvoir faire mettre par son assesseur chargé de tenir la liste, à côté d'un nombre égal de noms d'électeurs dont les cartes auront été rapportées, le signe indiquant que le vote a eu lieu.

Electeurs, vous voilà renseignés!

COLLÈGES LIBRES ET LYCÉES

Les aveux de M. Sarcey. — La vérité sur les bourses. — Supériorité des collèges libres.

Quelques aveux de M. Sarcey. Dans le dernier concours général, le collège Stanislas est arrivé le premier parmi tous les lycées de Paris. Or, le collège Stanislas, quoique lié à l'Université, est dirigé par des prêtres. Voulez-vous savoir quelle est une des raisons des victoires remportées par le collège Stanislas? Ecoutez M. Sarcey, qui n'est pas suspect d'une trop grande tendresse pour le clergé et ses œuvres d'enseignement :

« C'est bien simple, dit-il. Le collège Stanislas est libre; ses directeurs ecclésiastiques font ce qu'ils veulent; dès lors, il leur est possible de donner des bourses aux meilleurs sujets qui leur sont signalés. Les bons sujets travaillent et remportent de grands succès... Dans les lycées de l'État, on donne les bourses aux fils d'électeurs influents, aux cousins d'un sénateur, à l'enfant de la femme de chambre d'un ancien ministre; on en donne pour toutes sortes de motifs, on ne s'inquiète jamais de savoir ce qu'en feront les titulaires. »

Lorsque les collèges libres donnent des bourses, ils recherchent quelles sont les familles les plus dignes d'intérêt et en même temps quels sont les sujets les plus méritants, ceux qui pourront le mieux, avec de l'instruction, devenir des citoyens utiles au pays. C'est ainsi qu'on comprend la démocratie dans les collèges libres. Comment on la comprend dans les lycées, M. Sarcey vient de vous le dire. Il n'y a rien à ajouter.

LE NOUVEAU COMMANDANT DU 11^e CORPS (NANTES)

On avait voulu faire du général Forgemol une victime expiatoire. Il n'en est rien. L'honorable général, qui accomplira le 17 septembre prochain sa soixante-huitième année, arrivait au terme légal de ses trois années de commandement du 11^e corps; on a simplement trouvé inutile de rendre une décision présidentielle pour le maintenir un mois de plus dans son poste ultime. D'ailleurs, il n'est pas à plaindre : comme ayant commandé en chef le corps expéditionnaire de Tunisie (sous la direction, il est vrai, du général Saussier, alors commandant le 19^e corps) il sera maintenu — sans limite d'âge — dans la 1^{re} section du cadre d'état-major général. Vraisemblablement, dans cette situation il trouvera sa belle et obtiendra avec le grand-cordon la médaille militaire. On a si peu d'occasions de les octroyer!

Le général Négrier le remplace à Nantes. Celui-là a du temps devant lui, car il est âgé de cinquante ans moins quelques jours.

Il est le neveu du grand Négrier, tué en juin 1848 en défendant la République contre les insurgés, et le fils du colonel qui conduisit le 14^e de ligne en Crimée et devint général de brigade.

Le nouveau commandant du 11^e corps est surtout un homme d'action. Dans vingt campagnes, à l'armée de Metz et à celle du Nord en 1870, en Afrique et au Tonkin, il a acquis une grande expérience et a montré une science profonde de la guerre. C'est en outre un des rares généraux que l'armée connaît pour ses faits de guerre, ses blessures et ses actions d'éclat. Il n'est pas resté chez lui, on le sait bien à la légion étrangère et ailleurs; et ce serait lui faire une injure que de répéter ici ses états de service; la France les connaît, comme elle connaissait jadis ceux de son oncle, ceux de Lamoricière, de Bourbaki et de tous les officiers généraux ayant conquis chacun de leur grade en versant leur sang pour la patrie.

J'ajouterai que le général Négrier est un remuant. Lui et le général Boisdemetz avaient mis le feu au ventre du 6^e corps bien longtemps avant l'arrivée du général de Miribel. Il va faire certainement du 11^e corps un foyer d'activité, car il aime son métier et veut que sous lui on le fasse bien.

En 1870, il était capitaine au 2^e bataillon de chasseurs à pied. (Figaro.)

INFORMATIONS

DROITS PROTECTEURS

Plusieurs Conseils généraux ont émis, aussitôt leur session ouverte, des vœux pour qu'il ne soit plus contracté de traité de commerce avec aucune puissance, et que les marchandises et produits de provenance étrangère paient, à leur entrée, des droits équivalant aux charges qui pèsent sur les produits français.

On voit que la politique économique de la Droite est, enfin, approuvée par le pays. Elle répond aux intérêts de l'agriculture et de l'industrie françaises, et fait justice des dangereuses sottises du libre-échange.

COMITÉ CONSULTATIF D'HYGIÈNE PUBLIQUE DE FRANCE

Ce Comité s'est réuni, à Paris, lundi, en séance hebdomadaire, sous la présidence de M. le professeur Brouardel.

M. le professeur Proust, inspecteur général des services sanitaires, a donné lecture de son rapport sur l'assainissement des villes.

Le rapporteur s'est surtout appliqué à rechercher les causes des maladies contagieuses et à indiquer les moyens de remédier à ces maux si redoutables.

M. le docteur Proust s'est longuement étendu sur la façon dont les maisons devaient être construites au point de vue hygiénique, sur la propreté indispensable à la salubrité des logements et sur le soin qu'il faudrait apporter à éviter la trop grande agglomération sur un même point.

Mais, de l'avis du rapporteur, c'est surtout dans la canalisation défectueuse des eaux de source qu'il faut voir la principale cause de l'écllosion et de la propagation de la plupart des maladies contagieuses, et c'est dans la réglementation et l'exécution de ces travaux qu'il serait nécessaire d'apporter un soin et une surveillance qui s'imposent tous les jours davantage, en raison de la fréquence des épidémies.

A la suite de la lecture de ce document, le Comité consultatif d'hygiène a émis le vœu qu'une très grande publicité fût donnée au rapport de M. le professeur Proust.

ARRESTATIONS A STRASBOURG

La police a arrêté plusieurs jeunes gens qui se trouvaient à l'entrée de la place Kléber et qui tournaient en dérision deux officiers allemands de la suite de l'empereur Guillaume.

Sur la place de Broglie, du côté du théâtre, la police a arrêté quatre Alsaciens que plusieurs mouchards accusaient d'avoir crié : « Vive la France ! »

D'ailleurs, le directeur de la police avait eu soin de veiller à ce qu'un grand nombre d'agents en civil fussent mêlés aux curieux sur le passage de l'Empereur.

GUILLAUME II A METZ

Les autorités allemandes ont adressé une nouvelle proclamation aux habitants de Metz les invitant « à recevoir l'empereur Guillaume d'une façon qui prouverait leur patriotisme et dirait à l'Empereur que la population lorraine est sincèrement reliée à la grande unité allemande par les liens les plus sincères et les plus indissolubles. »

Cette proclamation a été affichée sur tous les murs.

L'enthousiasme des habitants de Metz ne s'est pas encore manifesté.

Le *Messin* dit que les seules démonstrations seront exclusivement militaires.

L'empereur Guillaume doit visiter deux des grands forts et les champs de bataille de Borny et de Gravelotte. Il doit aussi visiter le bois de Sauly qui domine Gravelotte et Mars-la-Tour.

Le voyage de l'empereur Guillaume en Alsace-Lorraine se poursuit sans incidents importants. Le programme est réglé d'avance, et pour suppléer à l'enthousiasme des Alsaciens-Lorrains, on a amené à Strasbourg et à Metz de nombreux contingents badois et bavarois d'ouvriers et d'étudiants.

On télégraphie de Strasbourg, 23 août :

« Le couple impérial a pris le train pour se rendre à Metz. Sur le parcours jusqu'à la gare, une foule considérable acclame les souverains; les cloches sonnent.

« Presque tous les personnages de qualité qui étaient à Strasbourg ont accompagné les souverains ici.

« Le cortège se rend directement sur la place où la statue équestre de Guillaume I^{er} s'élèvera. Une tente s'élève près de l'emplacement de la future statue; elle est destinée à recevoir les souverains et à rendre confortables les formalités du procès-verbal de la pose de la première pierre.

« Toute la suite de Guillaume II et de l'impératrice se groupe derrière eux. M. Halm, maire, officie à la cérémonie, le protocole se signe; une allocution, à laquelle répond l'empereur d'Allemagne, est prononcée par M. Halm. C'est l'apologie des vertus militaires de Guillaume I^{er}.

« La cérémonie de la pose de la première pierre se termine rapidement, le cortège reprend sa marche dans la direction de l'hôtel présidentiel, où un déjeuner est offert aux souverains. Une réception des autorités constituées, des représentants des assemblées départementales à tous degrés a lieu. »

NOUVELLES MILITAIRES

RENOI DANS LES FOYERS

M. de Freycinet vient de fixer la date précise du renvoi dans leurs foyers des militaires des

ne prèraient peut-être au gouvernement qu'un très faible appui, s'il est vrai que leurs opinions politiques confinent tout à la fois le boulangisme et l'opportunisme.

» Dans les circonstances présentes il faut être chair ou poisson; quand on veut manger des fraises, il est peu honnête d'aller les cueillir ailleurs que dans son jardin.

» On invoquera le vieux proverbe que nul n'est prophète en son pays. Sous la Monarchie, régime déchu, nous l'admettons; mais sous la République on peut catéchiser si l'on a pour objectif le respect de la solidarité humaine et la ferme résolution de préparer à ses semblables les meilleures destinées pour l'avenir.

Le succès a paru trop douteux aux deux personnages auxquels fait allusion le *Ralliement* pour qu'ils aient pu songer à brigner les suffrages des électeurs de notre arrondissement.

L'un est en effet un boulangiste avéré; il ne pourrait compter sur l'appui de la préfecture et sa personne manque de sympathie, ce qu'il ne peut ignorer. N'a-t-il pas déjà tenté l'aventure et n'a-t-il pas été battu piteusement?

L'autre a fait montre de trop de partialité dans certains procès et par cela a perdu tout droit à la confiance des électeurs.

Ils ont bien fait l'un et l'autre d'aller plus loin. Dans le Saumurois, personne n'eût jamais songé à leur offrir la candidature.

Conseil général de Maine-et-Loire

Extrait du procès-verbal

D'après le rapport de M. le préfet, le contingent du département dans les contributions foncière, personnelle, mobilière et des portes et fenêtres est fixé ainsi qu'il suit pour 1890 : foncière (propriétés non bâties), 2,130,160 fr.; foncière bâties, 684,014 fr.; personnelle-mobilière, 710,868 francs; portes et fenêtres, 543,984 fr.

A ce sujet, le rapporteur de la commission, l'honorable M. Bruas, fait remarquer que le Conseil général a déjà protesté contre l'augmentation de l'impôt mobilier pour le département.

D'après la nouvelle répartition faite par les agents du fisc, il résulte pour 1889 un accroissement de 28,000 fr. Et en 1891 cette augmentation sera portée à 40,000 fr.

Le Conseil renouvelle donc à ce sujet sa plainte formulée dans sa séance du 2 mai 1889.

Le Conseil adopte ensuite pour la taxe personnelle les prix suivants :

Pour la commune d'Angers, la journée, 80 c., — et la cote personnelle, 2 fr. 40.

Pour la commune de Saumur, la journée, 70 c., — et la cote personnelle, 2 fr. 40.

Pour les autres communes du département,

la journée, 50 c., — et la cote personnelle, 4 fr. 50.

Le tarif des prestations pour 1890 est maintenu comme les années précédentes ainsi qu'il suit :

Journée d'homme, 4 fr. 50. — Journée de cheval, 4 fr. 50. — Journée de bœuf d'attelage, 60 c. — Journée de vache d'attelage, 50 c. — Journée d'âne, 50 c. — Journée de voiture ou charrette attelée d'un âne, 50 c. — Journée de toute autre voiture ou charrette, 4 fr. 50.

COURSES DE LONGUÉ

C'est demain dimanche 25 août, à 2 heures et demie, qu'auront lieu les courses de Longué.

Ces courses se feront sur l'hippodrome d'Avoir, situé entre Longué et les Rosiers.

Un certain nombre d'officiers de l'Ecole de cavalerie prendront part à ces courses dont deux leur sont réservées.

Pour se rendre au champ de course, les personnes qui n'ont pas de voiture peuvent aller en chemin de fer, par Longué ou par les Rosiers, mais le plus court chemin est par les Rosiers.

La distance à parcourir de la gare des Rosiers au champ de course est d'environ quatre kilomètres.

PETITS CADEAUX

Les petits cadeaux entretiennent l'amitié. Les 13,000 maires qui sont venus banqueter à nos frais dimanche dernier se proposent, avant de regagner leurs pénates, de verser une somme importante à la municipalité parisienne. Celle-ci vient, de son côté, de décider de faire remettre à ces 13,000 maires une médaille commémorative de la « grande journée » du 18 août.

Donne-moi de quoi qu'tas, je te donnerai de quoi que j'ai...

LE PRÉFET DE LA VENDEE

M. Edmond Robert, préfet de la Vendée, joue les tyrans au petit pied.

Non content de son expédition à la Gantre-tière où il laïcisa les écoles dans des conditions particulièrement odieuses, il ne laisse échapper aucun moyen d'intimider ou de frapper les personnes dépendant peu ou prou de l'administration républicaine.

Voici un fait qui montre bien à quels misérables procédés ne craint pas de recourir cet ancien blackboulé du suffrage universel, pour faire aimer la République ou, plutôt, pour la faire mieux exécuter.

M. le docteur A. Meunier, d'Aizenay, avait été nommé médecin de l'Etat en 1884. Il remplissait ses délicates fonctions avec autant de zèle que de dévouement. Mais il avait compté sans M. Edmond Robert.

Il resta là longtemps, immobile, affaissé. Son front pesant s'appuyait sur ses mains. Il songeait. La bougie continuait d'éclairer vaguement les objets environnants. Le tic-tac d'une pendule en faux bronze mal doré, ornant la cheminée, rompait seul le silence.

Par la fenêtre, restée ouverte, la brise nocturne pénétrait dans la chambre et agitait les rideaux.

Raoul semblait étranger à tout ce qui se passait autour de lui. Sa pensée, échappant à l'heure présente, se plongeait dans les ombres du passé nébuleux. A partir de ses jeunes années jusqu'au terme actuel de son existence, il revoyait tous les instants, joyeux ou mornes, qui s'étaient succédés pendant son cours; il comparait les projets de la première jeunesse aux accomplissements de l'âge viril, les ivresses du rêve aux déceptions de la réalité; il revivait sa vie, et quelque chose d'amer et de farouche s'élevait en lui du fond de son âme, comme une brume sinistre sur un paysage enchanter.

Par moment, non le sommeil, mais une sorte d'assoupissement de son esprit, lui ôtait la conscience de sa propre individualité. Il éprou-

M. le docteur Meunier est royaliste et il ne s'en cache pas; de plus, il s'est présenté au conseil municipal contre un candidat républicain; puis, autres crimes impardonnables, il a accompagné plusieurs fois à la gare d'Aizenay M^{re} l'évêque de Luçon et soutenu les écoles congréganistes.

M. le docteur Meunier a été révoqué, et, par contre, le chef de gare d'Aizenay, qui avait été inconvenant vis-à-vis de l'évêque de Luçon, a reçu de l'avancement.

L'honorable praticien a été remplacé par un tout jeune officier de santé, reçu il y a huit mois et habitant Apremont, c'est-à-dire à douze kilomètres de la gare.

Les malades consultants auront donc vingt-quatre kilomètres à faire à pied.

Et tout cela, grâce, nous le répétons, à M. Edmond Robert, qui est aussi féroce dans ses vengeance que prompt dans ses évolutions.

Les Vendéens, aux prochaines élections, se chargeront de rappeler à ce digne lieutenant de Constans qu'on ne joue pas avec les populations comme avec les programmes.

LA VIANDE DE VEAU

Le conseil supérieur d'hygiène a émis le vœu suivant :

« Considérant que la chair du veau qui n'a pas pris par l'effet de l'âge une consistance suffisante ne fournit qu'un aliment sans valeur nutritive et peut même, dans certains cas, nuire à la santé des consommateurs, le conseil estime que la viande des veaux trop jeunes doit être interdite dans toutes les grandes villes où les préparations de la charcuterie entrent pour une part importante dans l'alimentation, surtout pour les classes populaires. »

La température est toujours très basse et on constate que les hirondelles se réunissent déjà le matin comme si elles se préparaient à leur départ.

Serait-ce un indice d'un hiver précoce?

BULLETIN FINANCIER

Paris, 23 août 1889. Le mouvement de hausse s'affirme chaque jour avec une énergie nouvelle. Le 3 0/0 clôture à 85.95; le 4 1/2 0/0 très hésitant s'immobilise à 104.25.

Le Crédit Foncier est à la veille d'atteindre le cours de 1,300; on le cote à 1,295.75 demandé. Les obligations foncières et communales sont fermes, mais on peut s'attendre à de brusques changements de cours pour des valeurs qui échappent à la spéculation.

Très ferme attitude la Société Générale à 460 et de la Banque d'Escompte à 516.25. L'action de la Banque de Paris et des Pays-Bas se traite à 755.

Le Crédit Lyonnais monte à 695. La Société des Dépôts et Comptes courants continue à se traiter vers 595.

Et ce jeune homme, alors, en proie à un ennui immense et écrasant, — malade de corps tant que d'âme, — cherchait la campagne et la solitude, fuyant la société et essayant de se fuir lui-même. Il en arrivait à oublier tout, même de prendre l'unique repas qui soutenait sa vie... Quelquefois, il s'enfermait dans une chambre, close à l'indiscrétion des regards étrangers, il s'enfermait, dis-je, pour y retrouver un reflet des jours envolés; s'efforçant même parfois de se livrer au travail, à l'étude: presque toujours en vain...

Puis, las de lutter contre sa pensée qui l'accablait, il s'élançait au dehors, le long des routes et des sentiers, à travers bois, à travers monts, demandant à la fatigue corporelle le repos de l'esprit...

Dans les derniers temps, il en était venu à se moquer de ses propres tourments, à se prendre en pitié pour ses idées, ses instincts de délicatesse, de dévouement, de dignité et d'honneur. Il n'était pas éloigné de demander aux voluptés bestiales, au sensualisme le plus grossier, un aliment pour sa soif d'émotion, un condiment pour son existence écœurante et sans saveur, et de glisser, de vice en vice, jusqu'à l'abîme de l'abrutissement le plus ab-

Le Panama est immobile à 42.50.

La Tour Eiffel fait 795.

Aujourd'hui a eu lieu, au tribunal de commerce, l'assemblée des créanciers du Crédit provincial appelés à se prononcer sur la proposition du concordat. Après lecture du rapport de M. Beaugé, syndic, les créanciers, à l'unanimité des membres présents, ont voté le concordat. Aux termes de ce concordat, les créanciers recevront une répartition de 75 0/0 au minimum. Par contre, la liquidation rentrera en possession de l'actif réalisé comprenant notamment les domaines de Tunisie. Cet actif servira de base à la reconstitution du Crédit provincial. L'action demandée à 75 fr. a par conséquent devant elle une large marge de hausse.

Les obligations des Chemins Argentins sont fermes à 437; on demande à 400 l'obligation des Chemins de fer de Santa-Fé.

Les obligations des Chemins de fer Economiques se traitent à 376.

Dernières Nouvelles

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Paris, 24 août, 11 h. 45.

Le bruit du suicide du colonel Vincent, qui a couru hier dans la soirée à Paris, est absolument inexact.

Un éboulement épouvantable s'est produit au village de Millemont (Seine-et-Oise).

Plusieurs terrassiers ont été ensevelis. Il y a trois morts et plusieurs blessés.

GLYCÉRIE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

DE A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

EAU-DE-VIE BLANCHE POUR FRUITS,

Faite avec des alcools extra-fin.

Marmande, 43 degrés . . . 4.50 le litre.

Montpellier, 47 — . . . 4.75 le litre.

Armagnac, 50 — . . . 2 » le litre.

Verre compris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

On ne se soustrait pas impunément aux devoirs sociaux et au commerce de ses semblables; on ne s'enfonce pas sans périls dans la solitude et l'égoïsme!

(A suivre.)

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris

Paraissant le samedi de chaque semaine

Sommaire du 17 août :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Courrier de l'Exposition, par G. Lenôtre. — Nos gravures : la fête des vigneron à Vevey (Suisse). — La retraite du 5 août, à Auxerre; beaux-arts : Le Colin-Maillard. — Pierre Charzat, nouvelle, par Saint-Livier. — Echecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Chronique du sport. — Rébus.

GRAVURES : M. Edison et le phonographe; habitation de M. Edison. — Suisse : la fête des vigneron à Vevey. — Exposition universelle : beaux-arts : Les préparatifs de Colin-Maillard. — Les fêtes des étudiants; le diner de Mendon. — Auxerre : la retraite du 5 août. — Echecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 7 fr. — Un numéro, 50 centimes.

